

# Vallée de Barétous



## NON à la carrière !

### « Les Amis de Bugangue »

*Les grands projets d'infrastructures sont particulièrement gourmands en matériaux.*

*Après l'association de Lahontan s'opposant à l'élargissement des secteurs d'extractions qui confisquent les terres agricoles, nous donnons aujourd'hui la parole à l'association des « Amis de Bugangue » à Aramits.*

*Hélas, au rythme des projets, il y a de grosses chances (façon de parler) que la liste des sites touchés s'allonge encore.*

Voir dossier pages 8 et 9

2. Infos en Vrac

3. Transports : nouvelles fraîches

4. Brèves Sociales

5. **Roundup** arrive en fin de course !

6. Infrastructures de transport, mobilité et croissance

7. Le « Grenelle de l'Environnement » est mal parti

8 / 9. Vallée de Barétous : NON à la carrière !

10. La fête était aussi à Came

12. Après les OGM, les « nanotechnologies »...

13. PPRI de Lahonce : avis du commissaire enquêteur

14. La Page d' ATTAC

15. La mort des abeilles met la planète en danger

16. Cultures : « Le fils de l'épicier »

BIMESTRIEL - 2,30€

**N° 122**  
SEPTEMBRE / OCTOBRE 2007

ISSN 0998 - 2787



## ... infos en vrac ...

### Somport, ça continue

Troisième incident de l'été sur les pentes du Somport. Après l'accident de camion qui a lessivé le gave et au moins 15 000 poissons, après le chargement de tournesol concassé au fond du ravin, ce coup-ci c'est un troisième camion qui a perdu sa remorque contenant 25 000 l de manoéthylène glycol destiné à la fabrication des bouteilles plastique. Pas de fuite cette fois. Ce sont 200 camions par jour qui traversent la vallée des Pyrénées. Le tunnel du Somport aspire bien les camions, la vallée ne les épongera pas toujours...

### Pollution du Barberako Erreka

Fin juin, les poissons du Barberako Erreka venant de Bassussarry et se jetant vers la Nive ont crevé en masse dans une boue putride. Les analyses diligentées accréditent le déversement sauvage de purin dans le ruisseau. On cherche toujours à identifier le délicat personnage coupable de ces actes...

### Des rats demandent à Jean-Louis Borloo un moratoire sur le maïs OGM MON863

Jeudi 27 juin à midi, à la veille du Conseil des ministres de l'Environnement de l'Union Européenne, une vingtaine de militants de Greenpeace déguisés en rats de laboratoire malades du maïs OGM MON863 se sont rendus devant le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables pour demander au nouveau ministre, Jean-Louis Borloo, d'instaurer un moratoire sur ce maïs transgénique.

En effet, cet OGM a de quoi inquiéter. Des études contradictoires sur les effets du MON863 révèlent que des rats ayant consommé pendant 90 jours ce maïs transgénique présentent des anomalies au foie, aux reins et au sang qui pourraient être des signes de toxicité.

Greenpeace demande donc à Jean-Louis Borloo de prendre trois positions fortes dès le 28 juin, lors du Conseil des ministres de l'Environnement :

- Exprimer son opposition à la commercialisation du maïs MON863 ;
- Voter contre l'autorisation de mise en culture pour la première pomme de terre transgénique en Europe ;
- Exiger une refonte globale du système d'évaluation et d'autorisation des OGM dans l'Union Européenne.

### Vautours : premières expertises

Les premières expertises vétérinaires des animaux présentés comme agressés par les vautours ont été rendues publiques. La vache saine du matin qui aurait été agressée et tuée par les vautours a été en fait foudroyée par une maladie aiguë (l'entérototoxicité). Une brebis affaiblie a sans doute été achevée par les vautours mais une autre était morte avant d'être consommée. Voilà qui relativise la psychose anti-vautours qui s'était développée. D'ailleurs, depuis la mise en place des expertises, de nouvelles attaques n'ont pas été signalées. Affaire à suivre...

### Marché Equitable de Bayonne : à partir du 14 juillet au carreau des Halles

Lorsqu'en mai 2006, nous installions les premières tentes place de la République (quartier St Esprit), ce fut un jour marquant : l'affluence avait été grande et les encouragements nombreux. Un nouveau projet prenait corps : un petit groupe d'une demi-douzaine de personnes, appartenant à des associations locales, avait travaillé depuis le forum social 2004 pour organiser ce marché équitable régulier, sans trop savoir le résultat que l'on obtiendrait. C'est avec ce précédent d'une



première édition réussie en tête que nous avons continué depuis : étude des nouvelles candidatures d'exposants, campagnes de publicité, contacts et partenariats avec d'autres associations... Malgré la baisse de fréquentation du public, nous savions que nous étions sur la bonne voie.

Le premier bilan fut celui-ci : un fort potentiel existait, la structure était en place, il fallait maintenant renforcer l'initiative. C'est dans ce cadre que nous avons entamé des démarches pour déménager le marché au centre de Bayonne. Afin que la vente de produits équitables s'inscrive dans le paysage local, au même titre que les autres marchés et événements, sur un lieu de passage important. L'accord ayant été obtenu, nous nous sommes installés samedi 1<sup>er</sup> pour la première fois sur le carreau des halles. Ce fut pour les organisateurs et les exposants le signal de départ d'un second cycle.

Les diverses pratiques associatives en faveur du commerce équitable ont la faiblesse d'être marginales, de ne toucher qu'une catégorie de personnes, conscientisées par le sujet. Nous ne voulions pas nous contenter de cet état de fait, et c'est dans un environnement propice au développement que nous envisageons le travail. Association indépendante, lieu fédérateur, outil de réflexion, le Marché Equitable de Bayonne s'inscrit dans une dynamique plus générale, aux côtés des structures en faveur de la défense de l'environnement, de la production de qualité.

Le commerce équitable a aujourd'hui bonne presse. Bon nombre de grandes enseignes l'ont repris à leur compte, dans un unique souci d'image. La remise en cause de la logique productiviste a du mal à se faire entendre dans ce marasme de publicités. Qu'à cela ne tienne : nous avons privilégié la vente directe, du berger sans terre au maraîcher bio, de l'entreprise de matériaux de construction sains à la vendeuse de produits d'entretien, du stand de vente de café du Nicaragua aux confitures des Aldudes. Actuellement, ce sont 33 candidatures qui ont été retenues, et nous espérons que ce nombre augmentera à l'avenir.

Tout comme la fréquence du public : nous vous invitons à venir faire vos courses chaque deuxième samedi du mois, de 16h à 20h, dans ce qui sera désormais une petite mais solide alternative aux supermarchés.

A vos paniers !

### QUELQUES PRÉCISIONS

**🔍** Nous avons omis de préciser que l'article concernant la raffinerie du midi au Boucau a été écrit par le président de Zipadour, Jean Yves Deyris.

**🔍** Un ami de Saiak m'a fait observer que j'ai écrit Observatoire de la Faune Sauvage à la place d'Observatoire des Dommages au Bétail dans mon article sur les «attaques» de vautours. Je prends donc ma plus belle plume... de vautour (sauvageon) pour rectifier (André Garo).

# Transports : nouvelles fraîches...

## Autoroutes maritimes : ça bouge... Enfin !

On apprend par le supplément transfrontalier du journal Sud-Ouest qu'une ligne maritime reliant Bilbao à Bruges, en Belgique, ouvrira en septembre de cette année. L'article précise que la première année, 50 000 camions transiteront par cette ligne.

D'autre par, en mai dernier, on apprend par le journal « le Marin » que la SEPANSO nous a fait parvenir, qu'un appel à projets a été lancé par la commission franco-espagnole pour l'ouverture d'autres lignes maritimes entre l'état espagnol et la France. Dernier délai des dépôts le 3 septembre pour lancement en 2008. Au premier plan des propositions, on attend Bilbao-Montoire (St Nazaire) et Bilbao-Dunkerque avec respectivement 1 000 ou 1 500 camions par jour soit 250 000 à 375 000 camions par an en moins. Ces projets n'ont évidemment pas été pris en compte lors des études de la LGV et de l'élargissement de l'A63.

## Bayonne : travaux sur le pont ferroviaire sur l'Adour

Les travaux de construction du nouveau viaduc ferroviaire sur l'Adour débiteront fin 2008 et se termineront en 2012, nous apprend le journal Sud-Ouest du 1<sup>er</sup> août.

Cette reconstruction ignore totalement le scénario évoqué dans le dossier du débat dit « de bifurcation courte » et qui prévoyait une troisième voie depuis la gare et des dénivelés séparant les 3 lignes (vers Pau, Garazi et Hendaye). Ce scénario prévoyait une bifurcation qui rejoignait l'éventuelle ligne nouvelle vers Villefranque. On écarte donc définitivement l'idée que les 155 trains de marchandises – qui so-disant doivent passer sur la nouvelle ligne – puissent être raccordés au réseau existant. **Donc la nouvelle ligne marchandise ne s'arrêtera nulle part au Pays Basque Nord.** Cela a bien sûr échappé à nos valeureux élus locaux et Conseil de Développement.

Le journaliste du S-O se prend un peu les pieds dans le tapis quand il estime à « 200 trains par jour » la circulation actuelle sur ce pont. Cette exagération alimentant la théorie de la saturation des voies existantes il n'est donc pas inutile de revenir sur la réalité.

La ligne Bayonne-Hendaye a aujourd'hui, sans prendre en compte d'éventuelles améliorations, une capacité de 264 trains par jour (les 2 sens confondus, c'est à dire 132 par sens)

Le pont ferroviaire sur l'Adour a une capacité de 244 trains par jour aujourd'hui. Ces chiffres sont ceux de la SNCF.

Il ne passe pas 200 trains par jour sur ce pont, mais seulement 83 (toujours 2 sens confondus).

### Nous pouvons les détailler volontiers :

- Bayonne-Hendaye : 5 TGV + 4 Corail + 7 TER + 10 fret : soit 25 ;
- Hendaye Bayonne : 5 TGV + 4 Corail + 8 TER + 10 fret : soit 27 ;
- Bayonne-Pau : 6 Corail + 2 TER : soit 8 ;
- Pau-Bayonne : 4 Corail + 3 TER : soit 7 ;

- Bayonne-Garazi : 3 par sens : soit 6 ;
- Entreprise Novatrans (Mouguerre) 3 par sens : soit 6
- Entreprise Combitrans (Mouguerre) 1 par sens : soit 2
- Train de soufre (bientôt fermée) : 1 par sens : soit 2.

Le compte y est : 83 trains là où il peut en passer 244 ! (nous n'avons pas compté les 4 TER supplémentaires des mois juillet et août sur la côte basque).

Tous les trains de voyageurs sont vérifiables par internet ou par téléphone par n'importe qui. Nous disons cela car Réseau Ferré de France (RFF) a fourni des chiffres faux au débat public en mentionnant 64 trains de voyageurs (2 sens) sur Bayonne-Hendaye, dont « seuls 42 s'arrêtaient dans les gares », les 24 autres étant donc des trains fantômes. Ces constatations étaient d'ailleurs vérifiées avec irritation par le président de la commission du débat. Avec ces chiffres déjà exagérés, RFF parvenait à 108 trains par jour sur ce pont, bien loin des 200 annoncés par Sud-Ouest, le journal qui a refusé de passer notre communiqué reprenant les positions des candidats aux législatives.

Par contre, le journaliste note justement que la vitesse des trains sur le nouveau pont passera de 40 km/h à 70 km/h, ce qui devrait encore augmenter la capacité de circulation.

Notons également que les trains Hendaye-Pau et Pau-Hendaye passent 2 fois sur le pont pour s'arrêter en gare de Bayonne sur la rive Nord et repartir. Une gare à Maignon (en zone industrielle) pour les voyageurs vers Pau supprimerait 15 passages sur le pont.

Enfin rappelons que le projet RFF prévoit 282 trains par jour en 2020 (163 sur la nouvelle ligne et 119 sur les voies existantes) avec 358 tonnes de moyenne pour les trains de marchandises. Nous préconisons, comme le préconise l'Etat dans le Languedoc-Roussillon, des trains longs (1000 m contre 750 et moins aujourd'hui) à 800 t de fret en moyenne par train (940 en Languedoc-Roussillon) sur les voies existantes. Avec un tonnage revu à la baisse, conformément au rapport des experts indépendants, cela donnerait 89 trains par jour (2 sens) sur les voies existantes dont 41 de marchandises. Voilà qui rend inutile la construction de voies nouvelles.

V. Pachon





Par JM. FAYE

# Brèves Sociales

## Violences

★ L'idéologie sécuritaire a beau se la jouer et proclamer sa validité, tout n'est pas aussi positif pour elle. D'un côté, on nous annonce une baisse de 2,23 % de la délinquance, mais par ailleurs, les violences aux personnes ont augmenté de 2,5 % d'après le dernier bilan de l'Observatoire National de la délinquance. Il s'agit, selon cet organisme, d'une hausse des violences physiques non crapuleuses (« violences gratuites »). On est bien là au cœur du problème d'une société de plus en plus violente et que ne peut soigner la sécuritaire à tout crin.

## Essoufflement de l'emploi

★ Sur les 16 millions de salariés du secteur privé, seuls 3 700 emplois ont été créés au second trimestre 2007. On peut donc dire grosso modo que les effectifs stagnent et la reprise entamée il y a trois ans marque le pas. Christine Lagarde, la Ministre de l'Économie, trouve pourtant que le rythme est « bon ». Des économistes, quant à eux, parlent de nouvelle « douche froide ». Même l'emploi en intérim recule, ce qui est de mauvais augure pour les prochains trimestres. Quant aux salaires, l'INSEE relève que le pouvoir d'achat est plutôt à la baisse même si sur un an, d'après cet institut, il se révèle en progression de 1,5 % (chiffre contesté par ailleurs car l'indice officiel ne prend pas en compte réellement certaines dépenses, en particulier pour les bas salaires).

## Le CNE moribond ?

★ La CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises) a beau proclamer que le « CNE est un facteur important de développement pour l'emploi en France », personne n'en est plus trop convaincu. Même l'UMP et le MEDEF font profil bas sur le sujet. Le CNE n'a représenté que 5,4 % des emplois dans les entreprises de moins de 20 salariés et 2,3 %

de l'ensemble des recrutements. En fait, les entreprises reviennent à la forme classique du CDI. En outre, on ne compte plus les requalifications de CNE en CDI par la justice prud'homale. Dernièrement, la cour d'appel de Bordeaux a jugé que le CNE était contraire aux dispositions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) au motif « qu'un travailleur ne peut être licencié sans qu'il existe un motif valable de licenciement ».

## Démission à 500 euros

★ La société CETELEM employait régulièrement des étudiants en CDI intermédiaire pour faire de l'accueil téléphonique. Ces étudiants finançaient ainsi leurs études par un travail adapté à leur rythme universitaire. CETELEM se trouvant en difficulté, décide de rompre les contrats sans proposer de plan de sauvegarde pour l'emploi au motif (fallait y penser) que cela ne s'applique pas aux CDI intermittents puisque cet emploi chez CETELEM ne constitue pas une « activité principale ». Craignant des embarras juridiques, la direction essaie de s'en sortir en proposant un marché aux étudiants : 500 à 800 euros net à condition qu'ils remettent leur démission. La mesure est parfaitement illégale. Syndicats, inspection du travail, conseil de prud'hommes sont unanimes : les CDI intermittents ont les mêmes droits sociaux que les autres CDI

## Raoul-Marc JENNAR s'en va

★ Soutien de José Bové, l'altermondialiste quitte la France pour le Cambodge et le Liban où il devrait exercer des fonctions de consultant. Cet expert auprès de l'ONU et de l'UNESCO fut un des plus vifs adversaires du projet de constitution européenne rejeté par les Français en mai 2005. Il se dit aujourd'hui victime de ses opinions politiques. « Toute ma vie, j'ai payé cash le prix de mes choix. Il en est allé ainsi une fois de plus lorsque j'ai pris la décision de soutenir la candidature de José BOVE ». Il se dit aussi peiné

de laisser derrière lui un champ de ruines « où gisent toutes les gauches ». En espérant que là où il sera, il pourra participer à la reconstruction. Plus de Raoul-Marc Jennar et moins de DSK doit être notre credo.

## LCR et environnement

★ La LCR Pays Basque se veut « autre » que seulement ouvrieriste. En ce qui concerne la Raffinerie du Midi, cette organisation s'est prononcée dernièrement pour « le déménagement immédiat de l'usine de stockage et le reclassement de tous les salariés qui ne voudraient pas suivre leur employeur ». Constatant que le danger ne peut plus perdurer quant à l'emplacement de cette industrie du Boucau, la LCR affirme son combat contre les risques industriels et pour la sécurité, la qualité de vie, l'avenir des salariés et des riverains. En effet, entre 1000 et 1500 personnes vivent à proximité de ce site classé SEVESO seuil haut. On ne peut qu'être d'accord (ORTZADAR avait fait un papier sur le sujet dans son dernier numéro).

## Heures supplémentaires des saisonniers

★ La CFDT comme tous les étés s'attaque à la problématique du travail saisonnier et à ses dérivés. La campagne de la CFDT se fait sous forme de permanences, de distributions de guides etc. L'an dernier, 300 saisonniers avaient contacté l'organisation syndicale, essentiellement pour un problème récurrent : celui des heures supplémentaires non payées. Autre problème aigu : celui du logement des dits saisonniers en période estivale donc très onéreuse.

## Tous les cadres ne sont pas sarkozystes

★ Dans Cadre Attitude, diffusé par la CGC, qu'on ne peut qualifier de « va-t-en guerre », un sondage faisait état dernièrement des attentes de l'encadrement face aux « réformes sociales ». Une majorité

écrasante se prononçait pour la réforme des régimes spéciaux (83 %) ou pour un service minimum en cas de grève (81 %). Mais au-delà de ces chiffres caricaturaux, on pouvait noter une différence entre cadres du privé et ceux du public : 44 % des premiers pensent que les choses vont aller en s'améliorant après l'élection de notre président hyperactif, alors que 41 % des seconds pensent le contraire. Autrefois, il ne fallait pas « désespérer Billancourt », aujourd'hui ne prend-on pas le risque (sociétal) de désespérer l'administration... OUI je sais... c'est pas un discours moderne dans notre libéralisme ambiant.

## Entreprise SIGNATURE Inquiétude maximum

★ Il y a quelques mois, les délégués CFDT de l'entreprise d'Urrugne tiraient la sonnette d'alarme quant au transfert de l'activité gros mobilier urbain vers une filiale allemande. Après le rachat de Signature par la société Plastic Omnium, les craintes se confirment et ce d'autant plus qu'un projet de scission voit le jour. Signature vendrait donc cette activité à la société Eurovia. Et dire qu'il y a 5 ans, au moment de la fusion de Signature avec la société SAR l'employeur parlait de chance pour le développement de l'entreprise ! Encore un coup contre l'industrialisation et l'emploi en Pays Basque. Un épisode de plus qui montre que la variable d'ajustement du capitalisme c'est la masse salariale, donc l'emploi, donc les individus dont l'idéologie gestionnaire n'a que faire... Un ouvrage à lire sur ce type de problème : **La société malade de la gestion**, de Vincent De Gaulejac – Seuil.

## Accidents du travail... LAB dénonce !

★ Le syndicat basque fait de la lutte contre les accidents du travail, un de ses combats privilégiés. LAB insiste sur le fait que l'été est propice à ce type d'accident, en raison essentiellement de l'augmentation des cadences dans la branche de la construction, branche habituellement très accidentogène par ailleurs. Pour les militants de ce syndicat, la prévention des risques laisse à désirer. Elle fait même totalement défaut parfois. « Elle fait défaut car le patronat privilégie les bénéfices au détriment de la santé des salariés et car l'administration fait semblant de ne pas s'en apercevoir pour ne pas entraver l'élan des entrepreneurs » note LAB.

# Le célèbre herbicide Roundup arrive en fin de course ! mais...



Logo Roundup : quel cynisme !

**L**E célèbre herbicide Roundup, produit phare de Monsanto, arrive en fin de course. L'enjeu est de taille : lancer sur le marché un produit capable de le surpasser. La santé de la planète attendra.

Les plus pessimistes l'avaient annoncé, quitte à être traités d'écologistes radicaux et par conséquent ennemis du progrès et de la science. Les mauvaises herbes ont fini par résister au célèbre herbicide Roundup. Monsanto en a pris conscience, mais ses solutions ne présagent rien de bon pour la santé des terres cultivables de la planète. Petit retour en arrière. En 1970, John Franz, chimiste chez Monsanto, découvre les propriétés d'une substance capable de sécher et de tuer les plantes : le glyphosate. Un produit idéal pour éliminer les mauvaises herbes qui prolifèrent dans les champs cultivés. Le glyphosate était considéré comme moins nocif pour la santé que les

## « Les mauvaises herbes résistent à Monsanto »

autres substances de l'époque. Petit inconvénient : cet herbicide, qui sera commercialisé en 1974 sous le nom de Roundup, tue aussi les bonnes plantes à consommer. C'était sans compter sur les chercheurs de Monsanto, qui découvrirent un gène capable d'immuniser les plantes contre les effets du Roundup. Il suffisait donc de modifier génétiquement les plantes à protéger afin que l'herbicide ne fasse son effet que sur les mauvaises herbes.

### Un herbicide vedette

Pendant des années, Monsanto a donc vendu aux agriculteurs le Roundup avec les graines modifiées génétiquement. Malgré l'opposition de nombreuses associations écologistes et même de certains gouvernements, le succès du Roundup a été fulgurant. Les ventes record de l'herbicide vedette ont été accentuées par un phénomène important : en 2000, le brevet qui le protégeait est arrivé à échéance. L'ouverture à la concurrence a permis de faire baisser les prix et le glyphosate s'est vendu comme des petits pains à travers le monde. Ces dix dernières années, le succès a été tel que les herbicides à base

de glyphosate ont pratiquement supplanté tous les autres. La revue *Science* du 25 mai 2007 estime que le Roundup a fortement contribué au développement des cultures OGM.

Ces onze dernières années, les surfaces agricoles de produits OGM ont été multipliées par soixante ! Aux Etats-Unis, selon Syngenta, 56 % des cultivateurs de soja n'emploient que du glyphosate.

Résultat : de par cette pression sélective, la nature s'adapte et finit par résister. Des mauvaises herbes résistantes ont commencé à pousser un peu partout. La première mauvaise herbe « rebelle » est apparue en 1996. Aujourd'hui, on en compte une douzaine. Les pays les plus touchés sont les Etats-Unis, l'Argentine, l'Afrique du Sud et l'Australie. Cela prouve que, malgré ce que prétendent les anti-darwiniens, la nature est capable d'évoluer à tout moment et à s'adapter pour survivre. Ces mauvaises herbes sont notamment parvenues à retenir l'herbicide dans leurs feuilles, sans le faire descendre dans les racines, là où il aurait été fatal. Un coup de génie !

### Le « plan B » de Monsanto

Face à cette situation, il existe trois solutions :

- Opérer un tournant radical et produire des cultures biologiques sur toute la planète ;
- Ralentir l'emploi du glyphosate pour éviter de passer à des substances bien plus nocives, quitte à diminuer le rendement des terres ;
- Chercher des herbicides plus puissants et vendre les graines OGM qui vont avec.

La deuxième solution est appliquée actuellement, mais ce n'est qu'une phase de transition, puisque Monsanto a d'autres idées dans ses tiroirs. L'herbicide de dernière génération s'appelle « dicamba ». Il existe depuis quarante ans, mais ce

n'est qu'en 2003 que Monsanto a découvert la modification génétique à opérer sur les plantes pour le rendre très efficace. La multinationale de l'agroalimentaire assure qu'il sera commercialisé dans sa nouvelle version dans trois ans, et son brevet durera vingt ans.

L'assainissement des terres, des rivières et la culture biologique à l'échelle de la planète attendront.

Sarah Tobias

Cet article est paru dans le quotidien *Il Manifesto* du jeudi 31 mai. Traduit et adapté par Luca Benetti. Source : *Le Courrier de Genève*, mardi 5 juin 2007 [www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch) - Il nous a été envoyé par le groupe local d'Action Consommation.

### C'est la rentrée à l'Atalante

*Notre cinéma art et essai favori repart pour un tour. Ce cinéma géré par une association représente un enjeu majeur de la culture dans notre zone. Reconnu au niveau national pour la qualité de ses programmations et de son animation culturelle, « l'Atalante » (et les deux salles sœurs de « L'Autre Cinéma ») maintient une orientation qui fait la part belle au cinéma d'auteur et ouvre une fenêtre sur le cinéma d'ailleurs. Indispensable dans notre horizon... Indispensable aussi d'adhérer, de faire adhérer et fréquenter...*

### Pau : OGM au zénith

*Les anti OGM de Pau ont découvert que les parcelles de maïs de part et d'autre de l'autoroute à hauteur du zénith étaient des parcelles OGM. Ces parcelles appartenant à la mairie, cette dernière, hostile aux OGM, a décidé de retirer la prochaine location des ces terres au fermier.*



# Infrastructures de transport, mobilité et croissance

DIDIER Michel, PRUD'HOMME Rémy — France.

Conseil d'analyse économique — Paris ; La Documentation française, 2007 – 240 pages.

(Les Rapports du Conseil d'analyse économique, n° 69)

*C'est sous ce titre que vient de paraître au mois d'août, un ouvrage du Conseil d'Analyse Economique. Nous faisons figurer ci-dessous quelques extraits significatifs. Evidemment, les opposants à l'élargissement de l'A63, la Transnavarraise et surtout au nouveau projet ferroviaire y trouveront des arguments qu'ils ont soulevés sans être entendus. Nous recommandons évidemment sa lecture intégrale : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000501/>*

## Quelques extraits du rapport

### Prévisions de la demande (pages 55/241)

(...) Les prévisions effectuées s'avèrent souvent erronées. Les prévisions du ministère de l'Équipement portant sur la période 1996-2020, pourtant effectuées avec sérieux et compétence, semblent ne pas échapper à cette règle. La comparaison des taux de croissance prévus avec les taux de croissance enregistrés sur la période 1996-2003 fait apparaître de grandes différences. Pour les voyageurs comme pour les marchandises, les prévisions semblent surestimer l'évolution de la demande. Cette surestimation est particulièrement forte pour le ferroviaire, qui devait augmenter selon tous les scénarios, et qui a en fait diminué.

Ce qui est vrai au niveau global l'est autant ou davantage au niveau local. *L'histoire des projets d'infrastructures est pleine d'erreurs sur les prévisions de la demande de transport et aussi sur les coûts de construction des infrastructures.* Pour les projets ferroviaires analysés, la demande effective est en moyenne inférieure de 37 % à la demande prévue, avec un écart-type de 40 %, ce qui suggère que les cas où la demande n'est même pas la moitié de la prévision ne sont pas rares. Pour les projets routiers, les erreurs de prévision sont moins considérables, mais elles sont également fréquentes, et dans le même

sens. On parle de « biais d'optimisme » (en matière de coûts, les erreurs sont également systématiques dans le même sens).

### Erreurs sur les prévisions de la demande de transport pour quelques projets français (exprimées en %) :

- TGV 1 (Sud-Est) : + 7 %
- TGV Paris-Nord : - 50 %
- TGV Atlantique : - 12 %
- Interconnexion TGV Ile de France : - 39 %
- St-Germain en Laye- Noisy : - 84 %

### Le choix des bons projets (pages 123/241)

La plupart des grands projets d'infrastructure sont décidés et financés par l'Etat. Les conditions sont réunies pour que des projets qui ne sont pas dans l'intérêt de la nation soient engagées, en France, comme dans les autres pays.

Les dépenses d'infrastructure bénéficient d'un préjugé favorable dans l'esprit du public et des décideurs. A la différence des dépenses de fonctionnement qui sont perçues comme de la consommation et sont associées à une préférence pour le présent, les dépenses d'infrastructures restent et sont perçues comme de l'épargne qui témoigne du souci de l'avenir.

Certains vont jusqu'à demander que les investissements en infrastructure soient déduits du calcul de la dette. En réalité, bien entendu, seule compte l'efficacité de la dépense. Payer un chercheur qui trouve (dépense de fonctionnement)

contribue davantage à la croissance que construire une route qui ne sera pas utilisée (dépense d'investissement)...

Les promoteurs de nouveaux projets sont bien évidemment favorables à ces projets. Consciemment ou inconsciemment, les promoteurs de projets d'infrastructures sont tentés de présenter leurs projets sous un angle favorable...

L'administration qui examine et parfois conduit ces dossiers n'est pas toujours armée pour s'y opposer. Les médias, qui jouent un rôle important dans la maturation des projets et dans la représentation que s'en fait le public, n'ont pas toujours les éléments nécessaires pour les évaluer. Dans ces conditions, il n'est pas toujours facile pour les hommes politiques de faire le partage entre les projets...

### Nécessité du calcul économique (pages 127/241)

On peut pourtant penser que l'usage de l'analyse de projet en France laisse beaucoup à désirer. Tout d'abord, une partie croissante des projets d'infrastructures de transport est portée par les collectivités locales, qui pour toutes sortes de raisons sont dispensées ou se dispensent de toute évaluation de projet...

*Plus grave, la plupart des évaluations économiques faites ne sont pas préparées par l'administration elle-même mais par les promoteurs des projets. La tentation de pousser vers le haut les projections de trafic, de tirer vers le bas les prévisions de coût, de prendre les hypothèses qui produiront les résultats les plus intéressants, d'ignorer le coût d'opportunité des fonds publics est forte...*

Une procédure plus contradictoire peut et doit être envisagée. Une formule pourrait être que le promoteur d'un projet, avec l'aide de ses bureaux d'études, présenterait un calcul économique tendant à justifier le projet (c'est en pratique ce qu'il fait). Mais en face, on aurait un critique du projet, également payé

pour étudier la proposition à fond, mais dans le but de faire une analyse critique du projet...

*En 2002, le nouveau gouvernement demande un audit de tous les projets infrastructurels envisagés. Une équipe conjointe du Conseil Général des Ponts et de l'Inspection des Finances s'attelle à cette tâche, et produit un rapport considéré unanimement comme de grande qualité. En termes très mesurés, cet audit émet des doutes sur l'intérêt économique et social d'un certain nombre de projets examinés. Or deux mois plus tard, un CIAT décide la réalisation de tous les projets considérés alors que les plus grands doutes existent sur notre capacité à les financer.*

### Mieux entretenir les infrastructures existantes pour éviter les investissements inutiles (p. 159)

Les infrastructures de transport ont une durée de vie longue à condition d'être convenablement entretenues. Les routes, les rails, les équipements s'usent sous le double effet du temps et de l'utilisation. La qualité d'une infrastructure compte presque autant que son existence. Il s'avère que dans l'allocation des ressources entre entretien et investissement neuf, l'entretien est médiatiquement moins gratifiant pour les décideurs que l'investissement neuf. Il en résulte un biais que l'on pourrait appeler « effet d'inauguration » et une tendance à négliger l'entretien, alors que les études économiques montrent généralement que le taux de rentabilité des dépenses d'entretien est plus élevé que celui de l'investissement neuf. En ce qui concerne le rail, l'audit conduit par les professeurs Rivier et Putallaz (2005) a clairement établi cette constatation pour le ferroviaire.

Vous croyez qu'à notre député Grenet ça lui arrive de jeter un œil sur des livres de ce type ?

V. Pachon



# Le Grenelle de l'Environnement est mal parti

## Communiqué du Réseau «Sortir du nucléaire»

(Contact presse :  
06.64.100.333)

Les centrales nucléaires françaises ne sont pas adaptées aux tremblements de terre, affirme le réseau Sortir du Nucléaire, qui accuse EDF de falsifier des données à ce sujet. Le puissant séisme qui a secoué cet été le nord-ouest du Japon «illustre le danger qui menace la France», où «les réacteurs nucléaires ne sont pas adaptés au risque sismique», écrit dans un communiqué le collectif, qui réunit plus de 800 associations.

Le tremblement de terre au Japon, qui a fait trois morts et un demi-millier de blessés, a provoqué un incendie limité dans la centrale nucléaire de Kashiwazaki Kariwa, la plus grande du monde. La secousse mesurait 6,8 sur l'échelle de Richter.

Sortir du Nucléaire estime à 42 sur 58 le nombre de réacteurs menacés en France et accuse EDF de refuser de payer les deux milliards d'euros de travaux nécessaires pour les protéger du risque sismique. «EDF a falsifié des données sismiques afin de s'éviter des travaux onéreux... et pourtant indispensables pour la sûreté des centrales nucléaires», déclare l'organisation, qui cite notamment les centrales de Chinon (Indre-et-Loire) et Blayais (Gironde).

« Faut-il attendre un Tchemobyl français pour que les mesures qui s'imposent (fermeture des réacteurs nucléaires) soient enfin prises ? », s'interrogent les auteurs du communiqué.

Voir le dossier complet ici :  
<http://www.sortirdunucleaire.org>

## Communiqué de presse du Collectif Alerte OGM Pays Basque : Moratoire immédiat

Le Collectif Alerte OGM Pays Basque poursuit son combat pour la prise d'un moratoire sur les OGM en plein champ. Alors que se termine la floraison du maïs et que des contaminations ont pu avoir lieu, il est nécessaire de prendre les mesures adéquates pour éviter tout risque de contamination des filières de qualité et que ne se reproduise cette situation en 2008.

Aussi, le dossier du moratoire sur les OGM ne peut attendre d'être traité dans le calendrier du « Grenelle de l'environnement ». Face à la contamination imminente, il est encore possible de prendre une décision de récolte préventive des cultures, condition incontournable à la tenue d'un débat constructif sur les OGM.

Lors de la visite du président de la république et du ministre de l'agriculture, vendredi 24 août, le collectif Alerte OGM Pays Basque a tenu à rappeler le danger que représentent les OGM pour l'agri-

culture du Pays Basque. Dans la matinée, trois membres du collectif ont remis une lettre au ministre de l'Agriculture. Celui-ci a tenu à rappeler qu'il était le ministre à l'initiative de l'inscription du principe de précaution en annexe de la constitution. Les membres du collectif lui ont signifié qu'il s'agit maintenant d'être le ministre de l'application de ce même principe de précaution. M. Bamier a ensuite confirmé son engagement pour la poursuite des semis en plein champ, avant même la tenue du Grenelle. Le ministre ayant insisté sur la nécessité de semis en plein champ pour étudier les risques de contamination, le collectif lui a rappelé la situation à Saint Dos où des parcelles de suivi de contamination, financées par le CR Aquitaine, ont été détruites.

Le message est clair, la situation actuelle convient au ministère de l'Agriculture. Le ministère ne prend pas la mesure des tensions se nouant dans les campagnes et

du risque qu'encourt l'agriculture du Pays Basque.

### La demande d'un moratoire étouffée par la répression policière !

Dans l'après-midi, une soixantaine de militants du collectif ont tenu à porter leur revendication lors de la parade présidentielle. Quatre personnes sont montées sur le toit de la sardinerie en arborant des banderoles «moratoires OGM ». Pendant ce temps, les forces de l'ordre ont fortement molesté les membres du collectif restés en bas pour déployer leurs banderoles. 7 personnes ont été violemment interpellées et une personne a été blessée au visage. Rappelons ici que le collectif alerte OGM milite pour un droit applicable à tous : le droit à produire et se nourrir en toute sécurité, sans OGM. Les marins pêcheurs se sont solidarisés au collectif en déposant une banderole OGM moratoire sur un bateau.



Interpellations musclées pour les militant(e)s Anti-OGM (Photo Bob Edme - Le Journal du Pays Basque, mardi 28 août 2007)



# Vallée de Barétous...

*Les grands projets d'infrastructures sont particulièrement gourmands en matériaux. Après l'association de Lahontan s'opposant à l'élargissement des secteurs d'extractions qui confisquent les terres agricoles, nous donnons aujourd'hui la parole à l'association des « Amis de Bugangue » à Aramits. Hélas, au rythme des projets, il y a de grosses chances (façon de parler) que la liste des sites touchés s'allonge encore.*



## Vallée de NON A LA C



*L'Association « Les Amis de Bugangue » s'est constituée le 10 Janvier 2007 en vue de lutter contre un projet de carrière de Lherzolite à ARAMITS.*

### Pas d'information

C'est tout à fait par hasard, en début d'année 2007 que les habitants ont appris que la Municipalité d'Aramits avait donné son accord en 2005 pour l'exploitation d'une carrière à Aramits.

À ce jour, l'Association n'a toujours pas eu

accès aux études préliminaires malgré l'avis favorable de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) et l'intervention du Médiateur de la République. Pourquoi ce refus ?

### L'eau

Il faut savoir que les deux seules et uniques sources qui alimentent la Commune en eau potable se situent à proximité du projet de la carrière. Le chemin d'accès à la carrière traverse le périmètre rapproché de ces sources.

Cette même Municipalité a refusé par le passé un projet de carrière sur la commune d'Asasp (plus de 3 Kms) en invoquant pour raison les risques de pollution de ces mêmes sources. Quelle contradiction !

Sans oublier La Mielle un affluent du Gave d'Oloron, classé Natura 2000, qui prend aussi sa source à l'emplacement supposé du projet.

Nous savons qu'aujourd'hui l'eau est une denrée rare, toutes les études le prouvent. Le débit des gaves de nos vallées a baissé de 25 à 30 % en 4 ans.

Ce serait un désastre écologique !

### L'environnement

De par la composition de ces différentes formations végétales et la richesse de sa biodiversité, ce site a été reconnu ZNIEF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique Floristique) par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 7 juin 2000.

Comment peut-on imaginer un tel projet avec

# Barétous CARRIÈRE !

aménagement de route sur plus de 6 km longeant un cours d'eau classé Natura 2000 ? À quoi servent les lois sur l'eau ?

## Atteinte de notre patrimoine culturel et sportif

Une zone de bocage et de pastoralisme menacée remettant en question l'identité passée et future des générations rurales de Bugangue, avec sa forte culture paysanne.

Cet endroit très fréquenté est le lieu privilégié des randonneurs, vététistes ainsi que le point d'envol des parapentes et d'aéromodélisme. C'est un belvédère remarquable sur 360° : du Pays Basque jusqu'aux confins des hautes vallées d'Aspe et d'Ossau, et au sud, tout le massif du pic d'Anie en passant par le Trône du Roi et le Layens.

## Archéologie

12 Tumulus ont été répertoriés sur ce site.

**Les Amis de Bugangue** défendent vigoureusement leurs terres « Les Pernes ». Ainsi, les hommes, femmes et enfants de tout âge continueront à préserver ce coin de nature encore intact de la Vallée du Barétous et du Piémont Oloronais et en profiteront à pleins poumons !

## Pour nous contacter :

**Les Amis de Bugangue**  
www.amisdebugangue.fr  
amisdebugangue@wanadoo.fr

## Témoignage et Poème

*Ça y est, le ciment des villes  
va couler jusqu'à nos pieds,  
Pour anéantir au rythme des  
camions tous nos souvenirs :*

*Nos pèlerinages aux jardins  
des fées à la sueur de nos  
petites jambes.*

*Nos grandes transhumances  
au fil des maisons du  
quartier.*

*Aux sourires encourageants  
de leurs habitants.*

*Nos rafraichissements à la  
source de Qualangué.*

*Et cette solidarité de la tribu  
Bugangue qui regroupe  
encore chaque année 20, 30  
ou 40 ans après, 80 person-  
nes autour d'un dîner.*

*Pourquoi nous prendre  
Bugangue au prix de notre  
existence ?*

*Quel profit peut valoir la  
peine de mettre tout ça en  
péril ?*

*Par respect pour tous ceux*

*qui nous ont donné  
Bugangue tel qu'on le  
connaît,  
Par respect pour tous les  
enfants qui auront leur  
cœur à Bugangue, pour  
qu'ils aient la chance un jour  
et pas seulement au travers  
de nos souvenirs de prendre  
ce grand bol d'air à Bilâtre,  
notre sommet qui les  
guidera.*

*« La Terre est ronde, elle est  
pour tout le monde, per-  
sonne ne peut décider de la  
mettre en péril ! »*

*Pacifiquement...*

*Une fille de Bugangue, de racine et  
de cœur, qui revendique le droit  
d'être toujours heureuse dans son  
paisible quartier.*

## Accélération du réchauffement climatique par l'effet de serre

**L'**ÉMISSION du gaz à effet de serre est engendrée par l'industrie et tous nos moteurs accélérant le réchauffement climatique.

Tous les scientifiques tirent la sonnette d'alarme.

A Aramits, que faisons-nous ?

Un trafic de 50 camions par jour va être lancé dans le quartier Bugangue, au milieu de 18 habitations, de nombreux troupeaux en zone de pâturage libre.

Un gros chantier va voir le jour pour permettre d'accéder à la

zone d'exploitation (6,5 Km de piste, aménagement et renforcement d'une piste forestière, tout ceci grâce à de gros moyens qui vont asphyxier la forêt).

L'extraction de la lherzolite à corindon pendant 30 ans (pour débiter) lâchera du CO2 sans modération aucune, avec ses camions et gros engins bruyants, polluants et soulevant la poussière en permanence.

Les lobbies financiers poussent à ouvrir des chantiers, soi-disant en prévision du développement économique.

La France devrait être riche puisqu'elle dispose de deux fois plus d'autoroutes que l'Allemagne et le Royaume Uni.

Or il n'en est rien, ces pays se situent bien loin devant nous économiquement, et

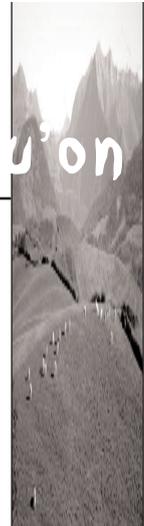


avec moitié moins de chômeurs ! Quelle leçon !

Ces gros travaux ne sont envisageables qu'avec l'aide de gros moyens financiers dont on ne dispose que dans un milieu proche de celui de nos dirigeants (ces gens-là sont donc malheureusement intouchables).

Quel exemple que celui de ce style de PDG et autres patrons qui empochent stock options et indemnités diverses avec la bénédiction de nos élus !

Ne cautionnons pas ce comportement, ce gaspillage et cette pollution...



...NON à la carrière !

# La Fête était aussi à Came

**Le Samedi 4 Août 2007, à Came (canton de Bidache), une journée d'appel à la veille Citoyenne contre les OGM a été organisée par le collectif «Alerte OGM du Pays Basque».** Les OGM se diffusent tout autour de nous dans la plus totale opacité. Ce que nous savons, c'est qu'en Aquitaine 5 067 ha ont été plantés dont 1 244 ha dans les Pyrénées Atlantiques et que le canton de Bidache tient le triste record du département avec 480 ha. Mais nous ne savons pas exactement dans quelles parcelles ils ont été semés, alors que la directive européenne 2001/18 relative aux OGM impose aux Etats membres la publication de registres publics destinés à informer les citoyens sur les emplacements de cultures d'OGM. La France n'a toujours pas transposé cette directive et depuis 3 ans est rappelée à l'ordre régulièrement par l'Union européenne. Les grands semenciers veulent nous les imposer avec la bénédiction de nos dirigeants.

## Témoignage évocateurs

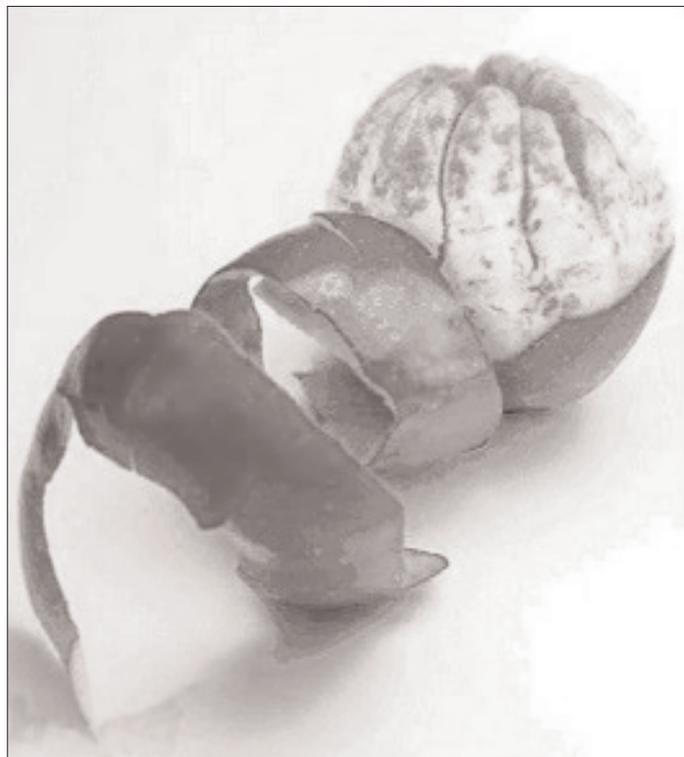
**Tout d'abord celui de Bernard Poey, agriculteur bio à St Dos :** Une expérimentation, financée par le CR d'Aquitaine, sur les contaminations par les OGM et sur le pollen est effectuée sur ses terres. Il nous informe qu'il vient de porter plainte à la gendarmerie de Salies de Béarn pour destruction de ses deux parcelles par un produit chimique de nature inconnue. En effet, depuis quelques jours, le maïs a subi un arrêt de végétation, le laissant à un stade anormal alors que les maïs voisins semés au même moment sont à un stade de floraison. Alors, l'huissier, le contrôleur bio de Qualité France et d'autres observateurs qui suivent l'expérimentation de pollinisation, se posent la question : les deux parcelles de Bernard n'ont-elles pas été polluées par un produit chimique ?

**Puis celui de l'apiculteur Maurice Coudoin du Lot-et-Garonne débouté en appel :** la cour d'appel

d'Agen (Lot-et-Garonne) a rejeté sa demande de destruction des parcelles de maïs transgénique d'un agriculteur, au titre d'un risque manifeste pour ses ruches itinérantes, la cour d'appel estimant que les conséquences préjudiciables de la présence d'OGM ne sont pas au cas d'espèce établies. Pourtant il avait produit en première instance une étude sous contrôle d'huissier effectuée en 2006 sur ses ruches et sur des cultures traditionnelles voisines des champs d'OGM. Cette étude montrait que trois ruches avaient été « contaminées » à 40 % à 400 mètres et entre 40 et 50 % à 1 200 mètres mais la teneur en ADN transgénique détectée était « non quantifiable » à 1 500 mètres. L'étude précisait aussi que les trois parcelles de maïs traditionnel avaient un taux de contamination qui atteignait de 0,3 % d'ADN à 15 mètres de la « source » à 0,1 % à 95 mètres mais pour la troisième à 305 mètres, les OGM étaient « détectables mais non quantifiables ». La cour d'appel a souligné dans son arrêt que Maurice Coudoin pouvait « s'abstenir » pendant « la période critique de la pollinisation » de déposer des ruches « à proximité de ces parcelles parfaitement identifiées ». Il a cependant assuré qu'une nouvelle étude serait menée sur ses ruches et qu'une procédure serait à nouveau engagée mais sur le fond visant cette fois les pouvoirs publics.

## Du côté espagnol

Une étude de l'IGTA (Institutos técnicos de Gestión Agrícola), réalisée entre 1998 et 2000, montre que dans la plupart des cas, aucune différence n'a été notée entre les cultures transgéniques et conventionnelles, en cas d'attaque de pyrales. Cela signifie que les pyrales survivent aux toxines produites par les plantes transgéniques et que le risque de les voir développer des résistances est élevé. Cela peut non seulement constituer un problème économique pour les agriculteurs, mais également un problème écologique, car des pesticides plus efficaces et plus nocifs pour l'environnement seront à l'avenir indispensables pour combattre les insectes



«résistants». Les premiers cas de contamination de cultures biologiques par des OGM ont été découverts dans le nord de la région de Navarre par le Conseil de l'agriculture biologique (CPAEN, organisme public de certification biologique). En conséquence, la certification biologique a été retirée aux agriculteurs concernés qui ont subi des pertes car leurs produits ne pouvaient plus être commercialisés sous le label biologique.

## Comment se protéger de toute contamination ?

Le collectif a lancé une signalétique pour les municipalités qui le désire « ICI PAS DE CULTURE OGM ». La stratégie du « un peu partout » est excellente pour nous empêcher d'agir et pour nous mettre devant une contamination généralisée et diffuse mais peut aussi servir les apiculteurs qui peuvent dire : « on ne peut plus mettre nos abeilles NULLE PART ! » (dans le Sud Ouest en tout cas).

Il faut devenir des détectives des champs et traquer les OGM dans nos campagnes.

Il est important de se procurer des tests OGM et de tester les champs

de vos voisins. C'est un geste citoyen, rappelons que nous serons de paillasse de laboratoire que les producteurs Bio vont être pollués donc le miel, la viande etc.

En France, durant tout le mois de juin, une série d'événements témoigne d'une criminalisation de l'engagement anti-OGM (peine de prison ferme, prélèvement d'ADN, tentative d'intimidation de journalistes...) Mais jusqu'où ira-t-on pour nous imposer ces OGM dont personne ne veut ? Comment la justice peut-elle bafouer la liberté d'informer et l'intérêt général, pour se mettre au service des intérêts particuliers de ceux qui promeuvent les OGM ?

Il faut continuer à exiger un moratoire contre les OGM. L'Allemagne vient de suspendre l'autorisation concernant le MON810, seule culture OGM autorisée en France. La Hongrie, l'Autriche, l'Italie, la Grèce, la Suisse et la Pologne ont déjà pris ce type de décision.

Gisèle Mougnois

• <http://www.greenpeace.org/france/detectives-OGMmanuel-detective/detective-champs>

• <http://eh.anti-ogm.org>

# Après les OGM, les nanotechnologies entrent dans la chaîne alimentaire !

**Le nano-lait au goût de coca et la nano-mayonnaise allégée font partie des produits en préparation à l'Université de Wageningen en Hollande. Les chercheurs de cette université parlent ouvertement de leur travail, ce qui est tout à fait inhabituel dans le domaine des nanotechnologies car les applications nanotechnologiques à un domaine aussi sensible que l'alimentation, sont normalement tenues secrètes. Alors que le groupe de consultants « Helmut Kaiser » estime que plus de 300 nano-aliments sont déjà sur le marché, le projet sur les Nanotechnologies Emergentes du Woodrow Wilson Institute ne trouve que trois produits dont l'étiquetage dévoile leur contenu nanotechnologique !**

**D**ANS le passé, des géants de l'alimentaire comme Kraft ou Nestlé communiquaient ouvertement sur les recherches nanotechnologiques qu'ils menaient, dans le but de créer des aliments intelligents, agissant interactivement avec le consommateur pour « personnaliser » les aliments, changer la couleur, le goût ou les éléments nutritifs sur demande. Dans leur vision de l'avenir, il serait un jour possible :

- De mettre au point des aliments intelligents qui détecteraient si un individu est allergique à un composant d'un aliment donné et pourraient bloquer l'ingrédient en question ;

- De fabriquer des emballages « intelligents » relâchant une dose de molécules de calcium pour les personnes souffrant d'ostéoporose ;

- De manufacturer des aliments « fonctionnels » avec des contenus nutritifs renforcés et des produits qui pourraient être commercialisés pour leurs propriétés favorisant la santé ;

- De fabriquer des nano-emballages « intelligents » permettant de rallonger considérablement le temps des produits alimentaires dans les rayons et de les transporter encore plus loin ;

- Ou enfin, grâce à la nano-surveillance, de suivre les aliments du champ, et à travers toute la chaîne de transformation, jusqu'au supermarché et au-delà.

L'exemple le plus connu symbolisant « l'aliment du futur » à base de nanotechnologies, était un produit de Kraft, une nano-boisson sans goût, contenant des centaines d'arômes dans des nano-capsules. L'idée étant qu'un émetteur de micro-ondes pourrait être utilisé pour déclencher la libération de la couleur, de l'arôme, de la concentration et de la texture, au choix de l'individu. Cette boisson « intelligente » fit beaucoup de bruit internationalement et demeure l'exemple le plus cité de nano-aliment.

Ces dernières années cependant, Kraft a senti, comme les autres grands de l'alimentaire, l'inquiétude monter à propos des aliments nanotechnologiques et ne parle plus publiquement de ses recherches sur les nano-aliments. Pour mieux se distancer de la recherche dans les nano-aliments, Kraft a même cédé son Nanotek Consortium de recherches nanotechnologiques, auparavant très en vue, à son partenaire Philipps Morris USA (appartenant aussi à Altria) et l'a renommé « Réseau Interdisciplinaire des Sciences et Technologies Emergentes ».

Par contre, en refusant de parler de l'utilisation qu'elles font actuellement des nanotechnologies dans la production alimentaire et de dévoiler leurs plans pour le futur, les compagnies alimentaires portent un coup très dur à la transparence. Sans obligation d'étiquetage des nano-aliments pour les fabricants, ni la moindre volonté de la part des firmes de le faire volontairement, il est impossible pour les citoyens de choisir ou de refuser de manger des

nano-aliments. Les firmes peuvent d'autant plus facilement abuser la confiance des citoyens, que les gouvernements faillissent à leur devoir qui est de réglementer les produits alimentaires nano et de s'assurer que les employés, les citoyens et l'environnement ne sont pas exposés dangereusement à des nanomatériaux.

La Royal Society anglaise a soulevé de sérieuses inquiétudes à propos des risques sanitaires et environnementaux posés par la nano-toxicité dans son rapport de 2004. La Royal Society recommandait que « les ingrédients sous forme de nanoparticules soient soumis à un examen complet de toxicité par les services concernés, avant qu'ils ne soient autorisés à être utilisés dans des produits » (Section 8.3.3 : paragraphe 24 & 23).

Pourtant, trois années se sont déjà écoulées et il n'y a toujours aucune obligation pour les fabricants de mener des tests de toxicité des nano-ingrédients avant leur diffusion dans la chaîne alimentaire ou l'environnement.

Les applications des nanotechnologies à l'agriculture présentent aussi un sérieux risque pour la souveraineté alimentaire. Comme les nouveaux nanoproduits seront contrôlés par des brevets, dans leur grande majorité détenus par des firmes du Nord, les nanotechnologies vont inévitablement renforcer le contrôle des multinationales sur la production alimentaire.

**Les nanotechnologies sont l'antithèse fabriquée à l'échelle de l'atome et contrôlée par les brevets, des systèmes alimentaires contrôlés localement et écologiquement soutenable.**

Pour l'agriculture, les nanotechnologies pourraient être la prochaine étape vers le plus « petit », en passant de la manipulation des gènes à celles des atomes. La manipulation des atomes pourrait permettre de remanier l'ADN des semences en vue d'obtenir de nouvelles propriétés dans les plantes, comme l'odeur, la période de croissance, les rendements, tout cela, en principe, sans modifier les traits héréditaires.

Les nanotechnologies pour- ...

## Quelques éclairages au sujet des nanotechnologies...

**L'EXPRESSION nanotechnologie** « recouvre une gamme variée de systèmes et d'applications. Profitant des financements importants accordés dans le domaine, une bonne partie des physiciens de la matière condensée et des chimistes se sont rebaptisés nanoscientifiques. En effet, tout ce qui porte sur la fabrication de structures organisées sur une taille allant de quelques atomes à quelques dizaines d'atomes entre dans cette catégorie ».

**L**e problème c'est qu'on ne connaît pas encore, à l'heure actuelle, avec précision « l'impact de ces structures sur l'environnement ou sur le vivant. Ainsi, il est possible que ces structures très petites, mais inorganiques puissent se loger dans les alvéoles pulmonaires ou même traverser les barrières qui protègent le cerveau. La nouveauté est vraiment qu'on relâche dans l'environnement de nouvelles formes dont on connaît très peu les propriétés ». Certaines études avancent déjà l'hypothèse que ces nanoparticules « pourraient traverser la barrière placentaire, et donc, affecter les fœtus ».

• Contribution de Normand Mousseau sur « Les dangers de la nanotechnologie » Agence Science-Press (http://blogue.sciencepresse.qc.ca/physique/item/220)

••• raient aussi être utilisées pour fabriquer par manipulation atomique des engrais et des pesticides très puissants. Des nano-senseurs pourraient surveiller la croissance des plantes, les niveaux du pH, la présence des éléments nutritifs, l'humidité, les parasites ou les maladies, réduire de façon significative les besoins en main d'œuvre sur la ferme. Pour avoir une idée générale des potentiels des nanotechnologies sur l'agriculture, voir le document du groupe ETC « *Down on the farm* ».

Pour certains partisans des nanotechnologies, au contraire, au lieu de présenter un risque pour la souveraineté alimentaire, elles seront une aubaine pour les paysans du Sud, en augmentant la productivité et en éliminant la faim.

**Mais pour tous ceux qui connaissent le dossier des OGM, les promesses du lobby pro-nanotechnologies leur rappelleront les mêmes promesses, jamais tenues, faites depuis 20 ans par le lobby des biotechnologies...**

Le journal britannique, le Guardian, rapporte que le Dr Donald Bruce, un chimiste qui dirige le groupe de surveillance des technologies et de l'éthique pour « L'Eglise d'Ecosse », est très sceptique quant à l'aide que les nanotechnologies peuvent apporter aux pays du Sud comme le prétendent les industriels. Il y a 10 ans, M. Bruce siégeait déjà dans un comité qui étudiait les implications éthiques des manipulations génétiques. « *On a dit aux gens que les OGM allaient nourrir le monde. Nous avons alors recherché les preuves montrant que ces technologies étaient utilisées pour satisfaire les besoins des petits paysans. Nous n'en avons pas trouvée une. L'industrie a recherché à satisfaire des intérêts agronomiques, pas les intérêts des gens* ». Il est fortement à craindre que la même logique de profit à court terme aux dépens de l'intérêt général ne soit le moteur des nanotechnologies. Comme pour les OGM, on nous fait déjà miroiter des progrès extraordinaires pour la santé, la protection de l'environnement, l'agriculture, la lutte contre la faim dans le monde... Pourtant, les premiers produits concernent des cosmétiques, des raquettes de tennis, produits destinés aux pays riches...

L'introduction précipitée des biotechnologies s'est soldée par un rejet mondial. Mais bien que les nanotechnologies interviennent encore plus profondément – au niveau de l'atome – dans la manipulation des aliments, du champ à nos assiettes, ces manipulations passent presque inaperçues auprès du grand public. Ceci est d'autant plus alarmant que d'après les estimations du groupe « Helmut Kaiser », le marché global des nano-aliments s'élevait déjà à 5,3 milliards de dollars états-unis en 2005 et atteindra les 20,4 milliards en 2010. Toujours d'après ce même groupe, d'ici 2015, les nanotechnologies pourraient être utilisées dans 40 % des aliments industriels. Il faut impérieusement procéder à une évaluation critique des nanotechnologies avant leur introduction dans la chaîne alimentaire.

**Les Amis de la Terre réitèrent leur demande de moratoire sur toute commercialisation de nano-produits et toute recherche en vue de la commercialisation de produits nanotechnologiques, tant qu'aucun cadre réglementaire contraignant, basé sur le principe de précaution n'est en place pour contrôler cette nouvelle technologie très puissante et tant que les citoyens ne sont pas activement partie prenante du processus de décision.**

Christian Berdot

## Mc Do', la cerise sur le gâteau... écoeurent !

**O**N SAVAIT que le géant du hamburger n'est pas un chancre de la diététique et qu'une consommation régulière dans ces officines conduit tout droit à l'obésité, à l'hypertension artérielle voire à la cirrhose. (Voir le film *Super Size Me* de Morgan Spurlock)

On savait qu'il n'est pas non plus un adepte de l'agriculture biologique ni de l'élevage traditionnel (Voir le film *Fast-food nation* de Richard Linklater).

On savait que ses employés sont priés d'accepter une flexibilité des horaires et des tâches, qu'ils doivent éviter de se syndiquer ou de participer à des mouvements de protestation sous peine de voir leur contrat déjà précaire, annulé. (Voir les nombreux conflits sociaux qui ont éclaté dans ces restaurants)

On savait que ce type de restauration rapide est synonyme de gaspillage de matières premières et générateur de déchets jetables qui jonchent les trottoirs des villes et les bords des chemins. (Voir les abords de chaque fast-food)

Désormais on sait grâce à sa dernière campagne de pub que Mc Do,' non content de participer au changement climatique, fait preuve d'arrogance et de cynisme, en fidèle disciple du modèle américain. Il affiche clairement son mépris pour la planète et l'avenir de tous ses résidents en proclamant :

**« NON AU RÉCHAUFFEMENT DE LA CLIENTÈLE !  
Nos restaurants sont climatisés »**

Alors, à l'heure où Mc Donalds projette de se diversifier en ouvrant d'ici la fin de l'année environ 50 Mc Café pour arriver à 300 établissements de ce type d'ici 2010 :

**Je boycotte, tu boycottes, il ou elle boycotte,  
Nous boycottons, vous boycottez, ils ou elles boycottent !**

O.Z.



# Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Lahonce

## Avis du commissaire enquêteur

« S'agissant d'un document qui comporte des erreurs qui ont été signalées, M. le Maire n'autorise pas de prise de photocopie. »

L'ADILUR se propose donc de rectifier les erreurs mineures en question afin de faire profiter le plus grand nombre de cette étape essentielle.

■ Considérant que les Barthes de Lahonce disposent d'un habitat dispersé mais important avec un lotissement sur l'île de Lahonce et le nombre important de demandes de parcelles constructibles, la poursuite d'une urbanisation n'est pas envisageable, compte tenu des risques mis en valeur dans les différents dossiers mis en enquête publique.

■ Considérant les nombreuses demandes de parcelles constructibles sur la zone des barthes mais également la création de 40 constructions dans le cadre du projet structurant d'aménagement des barthes.

■ Considérant qu'aucune irrégularité n'a été constatée par le Commissaire enquêteur tant dans le déroulement de l'enquête que dans la procédure légale qui a été respectée et suivie.

■ Considérant qu'aucun élément fourni ne remet valablement en cause l'étude hydraulique et la carte des aléas du PPRI adoptées de l'Adour et de ses affluents, les principales mesures constructibles concernant chaque zone ne sont pas modifiées à l'exception de l'extension de l'activité du Centre européen de fret (CEF) sur la zone délimitée à cet effet.

■ Considérant les éléments de réponse fournis par le service hydraulique de la Direction Départementale des P.-A. sur l'avis défavorable du Conseil municipal de Lahonce, sur les interrogations du Comité de défense des riverains de l'Adour et au courrier de Monsieur le maire de la commune de Lahonce. Ils précisent les points soulevés et rappellent l'objet essentiel du PPRI : la protection des personnes

et des biens situés en zone exposée aux risques d'inondation.

(...) Émet un avis favorable au PPRI de l'Adour et de ses affluents sur la commune de Lahonce

### Recommandations :

- Une concertation sera menée avec les élus locaux, pour aboutir (...) également au maintien et au développement des activités socio-économiques, sportives et touristiques.

- Tenir compte des observations formulées par le SCOT en date du 6 avril 2007 demandant une refonte des documents dans une approche plus rigoureuse, plus argumentée et mieux concertée à l'échelle des deux rives du Bassin de l'Adour.

- Que l'ensemble des remarques formulées au registre d'enquête et dans les écrits adressés au siège de l'enquête fasse l'objet d'étude détaillée, pour permettre une meilleure prise en compte, permettant la continuité et le développement de la commune de Lahonce sur la zone des Barthes, tout en préservant la sécurité des personnes et des biens.

### 1 - Sur l'aménagement des Barthes de l'Adour :

Le projet de schéma structurant d'aménagement des Barthes de Lahonce, réalisé par la commune en 2006 et qui vise la création de 40 constructions – auxquelles s'ajoutent les nombreuses demandes formulées au cours de l'enquête publique – n'est pas en adéquation avec la doctrine de l'État édictée dans les circulaires du 24/01/94, du 24/04/96 et 30/04/02 qui repose sur l'interdiction des implantations humaines dans les zones à risques et tend à en réduire la vulnérabilité.

C'est dans l'ensemble des Barthes qu'il faudra considérer, en concertation avec les élus et associations, avec pour objectif du PPRI, de favoriser tout ce qui correspond au développement des activités socio-économiques, sportives et touristiques sans augmentation de

Considérant les dossiers élaborés et denses de l'Association de Défense des Riverains de l'Adour de Lahonce, de l'Association de Défense des Intérêts de Lahonce et de l'Association TXALAPARTA :

*Monsieur J-M D., président de l'Association de Défense des Intérêts de Lahonce dont les statuts (13/03/91) précisent qu'il s'agit d'une association de défense de l'environnement, du cadre de vie, du patrimoine et l'urbanisme nous remet un dossier comportant une note (dans laquelle elle s'oppose au projet d'urbanisation structurant des Barthes de Lahonce) ainsi que de nombreux articles et photos d'inondation.*

*Cette association désire attirer l'attention sur les faits ci-dessous :*

- Destruction et disparition de cours d'eau par comblement (ruisseau du Moulin, ruisseau de Pouton, ensablement de l'Aiguette cours d'eau qui délimite l'île de Lahonce).

- Remblaiements illégaux de différents points des Barthes et les remblais qui soutiennent la passerelle privée de l'île de Lahonce qui asphyxient l'Aiguette.

- Le secteur de Conditeguy est connu pour être une zone d'inondation dangereuse à très fort courant (archives précises et détaillées de 1813 ; dernière inondation le 27 novembre 2005).

*Monsieur J-M S., Président de l'Association TXALAPARTA remet un document sur lequel il expose la position de son association suite au Conseil municipal du 20/11/06 qui note :*

- «Gravissime : pour Monsieur le Maire et sa majorité de se référer à une délibération en attente de jugement au Tribunal Administratif ;

- Gravissime : le 1<sup>er</sup> adjoint qui vote contre la délibération défavorable alors qu'il demande aux Barthais de se dresser en comité pour s'insurger contre le projet ;

- Gravissime : quand on est élu on est responsable et l'on ne défend pas un projet qui est avant tout une affaire personnelle et ce faisant le PLU se trouve en situation de blocage ;

- Gravissime que Monsieur le Maire ne prenne pas au sérieux les considérations de risques établis par l'État en tant que de mesure de précaution.»

population permanente ou occasionnelle sur cette zone inondable.

### 2 - Sur les demandes de constructions de hangars à usage de remises :

Les demandes d'autorisation de construction de hangars à usage de remise de matériels nécessaires à l'activité des entreprises et jouxtant le siège d'exploitation formulées par la SCI DOMI entreprise de plâtrerie, par M. J-C R. exploitant agricole et par M. C. L. horticulteur doivent recevoir un avis favorable sous réserve du respect des règles d'urba-

nisme et de sécurité édictées au règlement du PPRI.

### 3 - Demande de la SMCEF.

### 4 - M. et Mme L.-A. (conseillère municipale, ndlr).

Examiner avec attention les relevés topographiques produits par M. et Mme L.-A. dans le cadre d'un changement de zonage des parcelles AC121 et AC122 (port, ndlr) afin d'en déterminer la recevabilité.

Fait et clos le 21 avril 2007



# Conférence de Ricardo Petrella

**Ricardo Petrella\***  
fait l'honneur à Attac  
Pays Basque de venir donner  
une conférence,  
le lundi 24 Septembre  
à Bayonne (le lieu et l'heure  
seront communiqués  
par voie de presse ultérieu-  
rement), sur les enjeux  
géostratégiques de l'eau.

Expert international pour ces  
questions, il a, entre autres  
publications, rédigé un  
ouvrage essentiel\*\* pour qui  
souhaite une alternative à la  
privatisation de ce bien  
nécessaire à la vie.

L'EAU est, avec l'air, la principale source de vie pour toute forme vivante dans l'écosystème terre. Une ressource unique, irremplaçable, à laquelle rien ne peut être substitué. Elle est donc patrimoine commun de l'humanité. Le devenir de chaque communauté humaine et celui de l'écosystème font partie d'un monde interdépendant fini. Ce devenir nous appartient en commun et dépend de nos actions et de nos relations.

La vie et la santé dépendent de l'accès à une quantité et une qualité d'eau suffisantes. Le droit à la vie, et dès lors le droit à l'eau, est un droit politique, social, économique fondamental, individuel, collectif, inaliénable. La protection sanitaire de la population est une tâche fondamentale de la collectivité, quel que soit le coût de la gestion efficace de l'eau.

Cependant, depuis la guerre, on a vu monter les logiques de compétitivité, de rentabilité, la formation de groupes financiers et industriels géants, les luttes pour la gouvernance des ressources de toutes natures, l'abdication du politique face aux pressions des marchés financiers et face au développement de la technologie.

Les « seigneurs de la terre » détiennent les ressources de base, qui sont l'argent, l'information et l'eau.

Les « seigneurs de l'argent » et les « seigneurs de la technologie » nous font croire que la solution des conflits autour de l'eau passe par la technologie et, en conséquence, par la marchandisation de l'eau comme bien économique. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le problème de l'eau, mondial, se présente sous trois aspects critiques :

Le non accès à l'eau en quantité et qualité suffisantes pour des milliards d'individus et ce à cause de l'augmentation rapide de la population ; de la croissance chaotique des villes ; de la priorité donnée à d'autres objectifs : militaires, logique du profit, consommation des classes dirigeantes.



Ricardo Petrella

La destruction de l'eau, en quantité et en qualité par : les pratiques d'irrigation en agriculture industrielle intensive ; pertes, salinisation des nappes ; pollution provoquée par les activités industrielles et les modalités inadaptées et insuffisantes de gestion des déchets urbains ; les prélèvements d'eau excessifs dus à l'inefficacité des systèmes de production, de distribution et d'utilisation de l'eau ; la multiplication des grands barrages ; les effets à long terme des catastrophes (de moins en moins) naturelles causées par l'action des hommes : sécheresse, inondations, glissements de terrains, ruptures de digues.

L'absence d'organismes publics mondiaux dotés de pouvoirs d'orientation, de contrôle, de réglementation et l'absence de sujets porteurs d'une politique mondiale de l'eau, solidaire, malgré la prise de conscience et les actions d'organisations internationales depuis « la décennie mondiale de l'eau » (2005-2015).

Cette absence est due au principe de souveraineté des états en matière de propriété et d'usage de l'eau, à l'origine de la plupart des guerres de l'eau inter-étatiques ; de la détérioration des finances publiques, notamment au niveau local, états, communes ; de l'abdication des pouvoirs publics en faveur de sujets privés en matière d'allocation des ressources et de redistribution de la richesse produite ; à la pression en faveur de la privatisation de l'eau.

Le Contrat Mondial de l'eau, dès lors, a pour principe fondateur la reconnaissance du caractère vital et patrimonial commun de l'eau pour tout être vivant et pour l'écosystème terrestre. Il a pour finalité :

- L'accès de base à l'eau pour tous ;
- Le désarmement des conflits de l'eau ;
- La réduction des gaspillages ;
- La mise en place de systèmes d'assainissement de l'eau pour les villes de plus d'un million d'habitants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ;
- Le Contrat Mondial de l'eau doit exposer les mesures à prendre, appropriées à chaque situation et préconise ;
- La création d'un collectif mondial « Eau pour l'Humanité » afin d'organiser deux campagnes mondiales « trois milliards de robinets » et « vivre dans les villes », à l'aide d'un fonds constitué par le prélèvement par les banques et les assurances de 0.01 % sur les transactions financières internationales quotidiennes ;
- La création d'un « droit mondial de l'eau » et d'un « parlement mondial de l'eau » qui réunisse une conférence pour la paix mondiale par l'eau et des assemblées parlementaires à l'échelle des bastions aquifères interétatiques ;
- La création d'un « tribunal mondial de l'eau » avec la participation des syndicats, d'un institut mondial des droits économiques et sociaux de l'eau et la rédaction d'un rapport mondial sur l'eau en collaboration avec le Parlement Mondial pour l'Eau et les responsables de la campagne « trois milliards de robinets ».



\* Ricardo Petrella est docteur en sciences politiques et sociales

\*\* Synthèse du *Manifeste de l'eau : pour un contrat mondial* / Ricardo Petrella. Editions Labor, 1998.

# La mort des abeilles met la planète en danger

Les Echos – 20 août 2007

Un fidèle lecteur nous a envoyé cet article des Echos que nous reproduisons volontiers

**L**ES abeilles s'éteignent par milliards depuis quelques mois. Leur disparition pourrait sonner le glas de l'espèce humaine.

C'est une incroyable épidémie, d'une violence et d'une ampleur faramineuse, qui est en train de se propager de ruche en ruche sur la planète. Partie d'un élevage de Floride l'automne dernier, elle a d'abord gagné la plupart des Etats américains, puis le Canada et l'Europe jusqu'à contaminer Taiwan en avril dernier. Partout, le même scénario se répète : par milliards, les abeilles quittent les ruches pour ne plus y revenir. Aucun cadavre à proximité. Aucun prédateur visible, pas plus que de squatter pourtant prompt à occuper les habitats abandonnés.

En quelques mois, entre 60 % et 90 % des abeilles se sont ainsi volatilisées aux Etats-Unis où les dernières estimations chiffrent à 1,5 million (sur 2,4 millions de ruches au total) le nombre de colonies qui ont disparu dans 27 Etats. Au Québec, 40 % des ruches sont portées manquantes.

En Allemagne, selon l'association nationale des apiculteurs, le quart des colonies a été décimé avec des pertes jusqu'à 80 % dans certains élevages. Même chose en Suisse, en Italie, au Portugal, en Grèce, en Autriche, en Pologne, en Angleterre où le syndrome a été baptisé « phénomène "Marie-Céleste" », du nom du navire dont l'équipage s'est volatilisé en 1872. En France, où les apiculteurs ont connu de lourdes pertes depuis 1995 (entre 300 000 et 400 000 abeilles chaque année) jusqu'à l'interdiction du pesticide incriminé, le Gaucho, sur les champs de maïs et de tournesol, l'épidémie a également repris de plus belle, avec des pertes allant de 15 % à 95 % selon les cheptels.

## « Syndrome d'effondrement »

Légitimement inquiets, les scientifiques ont trouvé un nom à la mesure de ces désertions massives : le « syndrome d'effondrement » - ou « colony collapse disorder ». Ils ont de quoi être préoccupés : 80 % des espèces végétales ont besoin des abeilles pour être fécondées. Sans elles, ni pollinisation, et pratiquement ni fruits, ni légumes. « Trois quarts des cultures qui nourrissent l'humanité en dépendent », résume Bernard Vaissière, spécialiste des pollinisateurs à l'Inra (Institut National de Recherche Agronomique). Arrivée sur Terre 60 millions d'années avant l'homme, Apis mellifera (l'abeille à miel) est aussi indispensable à son économie qu'à sa survie. Aux Etats-Unis, où 90 plantes alimentaires sont pollinisées par les butineuses, les récoltes qui en dépendent sont évaluées à 14 milliards de dollars.

Faut-il incriminer les pesticides ? Un nouveau microbe ? La multiplication des émissions électromagnétiques perturbant les nanoparticules de magnétite présentes dans l'abdomen des abeilles ? « Plutôt une combinaison de tous ces agents », assure le professeur Joe Cummins de l'université d'Ontario. Dans un communiqué publié cet été par l'institut Isis (Institute of Science in Society), une ONG basée à Londres, connue pour ses positions critiques sur la course au progrès scientifique, il affirme que « des indices suggèrent que des champignons parasites utilisés pour la lutte biologique, et certains pesticides du groupe des néonicotinoïdes, interagissent entre eux et en synergie pour provoquer la destruction des abeilles ». Pour éviter les épandages incontrôlables, les nouvelles générations d'insecticides enrobent les semences pour pénétrer de façon systémique dans toute la plante, jusqu'au pollen que les abeilles rapportent à la ruche,

qu'elles empoisonnent. Même à faible concentration, affirme le professeur, l'emploi de ce type de pesticides détruit les défenses immunitaires des abeilles. Par effet de cascade, intoxiquées par le principal principe actif utilisé — l'imidaclopride (dédouané par l'Europe, mais largement contesté outre-Atlantique et en France, il est distribué par Bayer sous différentes marques : Gaucho, Merit, Admire, Confidore, Hachikusan, Premise, Advantage...) — les butineuses deviendraient vulnérables à l'activité insecticide d'agents pathogènes fongiques pulvérisés en complément sur les cultures.

## Butineuses apathiques

Pour preuve, estime le chercheur, des champignons parasites de la famille des Nosema sont présents dans quantités d'essaïms en cours d'effondrement où les butineuses, apathiques, ont été retrouvées infectées par une demi-douzaine de virus et de microbes.

La plupart du temps, ces champignons sont incorporés à des pesticides chimiques, pour combattre les criquets (*Nosema locustae*), certaines teignes (*Nosema bombycis*) ou la pyrale du maïs (*Nosema pyrausta*). Mais ils voyagent aussi le long des voies ouvertes par les échanges marchands, à l'image de *Nosema ceranae*, un parasite porté par les abeilles d'Asie qui a contaminé ses congénères occidentaux tués en quelques jours.

C'est ce que vient de démontrer dans une étude conduite sur l'ADN de plusieurs abeilles l'équipe de recherche de Mariano Higes installée à Guadalajara, une province à l'est de Madrid réputée pour être le berceau de l'industrie du miel espagnol. « Ce parasite est le plus dangereux de la famille, explique-t-il. Il peut résister aussi bien à la chaleur qu'au froid et infecte un essaim en deux mois. Nous pensons que 50 % de nos ruches sont contaminées. » Or l'Espagne, qui compte 2,3 millions de ruches, est le foyer du quart des abeilles domestiques de l'Union européenne. L'effet de cascade ne s'arrête pas là : il

jouerait également entre ces champignons parasites et les biopesticides produits par les plantes génétiquement modifiées, assure le professeur Joe Cummins. Il vient ainsi de démontrer que des larves de pyrale infectées par *Nosema pyrausta* présentent une sensibilité quarante-cinq fois plus élevée à certaines toxines que les larves saines. « Les autorités chargées de la réglementation ont traité le déclin des abeilles avec une approche étroite et bornée, en ignorant l'évidence selon laquelle les pesticides agissent en synergie avec d'autres éléments dévastateurs », accuse-t-il pour conclure. Il n'est pas seul à sonner le tocsin. Sans interdiction massive des pesticides systémiques, la planète risque d'assister à un autre syndrome d'effondrement, craignent les scientifiques : celui de l'espèce humaine. Il y a cinquante ans, Einstein avait déjà insisté sur la relation de dépendance qui lie les butineuses à l'homme : « Si l'abeille disparaissait du globe, avait-il prédit, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. »

Paul Molga

Pour compléter votre information à propos des pesticides, voir le site Internet : <http://www.mdrgf.org>



# « LE FILS DE L'ÉPICIER »

## UN FILM D'ÉRIC GUIRADO

Il semble bien plombé l'avenir d'Antoine, le héros du film d'Eric Guirado. Notre beau brun, du genre ténébreux et maussade, vit dans une soupenote et gagne péniblement sa vie comme loufiat dans une brasserie. Dix ans auparavant, il a claqué la porte du domicile familial dans un village reculé de la Drôme, pour s'installer en ville.

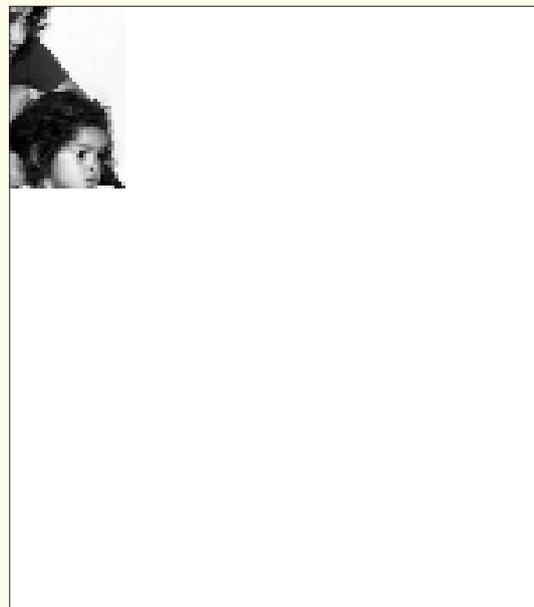
Quelques plans « serrés » soulignent l'indigence de sa vie et son manque d'ambition. Un appartement encombré de cartons jamais déballés, un patron hargneux, un béguin, Claire, sa voisine de palier, insensible à ses avances, et pour seul ami, un épiciar arabe qui le houspille. Brutalement, le destin lui joue un mauvais tour et le voilà obligé de retourner au pays.

Son père est victime d'un accident cardiaque. Antoine accepte à contrecœur de seconder sa mère pendant l'été dans l'épicerie familiale. Dans l'aventure, il entraîne Claire, au prétexte de réviser plus efficacement son bac qu'elle prépare par correspondance. Il prend donc le volant du camion-épicerie pour effectuer la tournée dans les villages perdus du piémont alpin.

Antoine n'a pas vraiment la bosse du commerce et les premiers contacts avec ses clients sont plutôt rugueux ! Mais petit à petit il se laisse apprivoiser et son horizon s'élargit à la dimension des somptueux paysages de la Drôme provençale. D'aucuns ont voulu voir dans ce film une ode convenue et moralisatrice au charme bucolique de la campagne et de ses habitants. Bien sûr, on est loin des modèles de vie façon « star ac » ou « bobos » parisien, mais la nostalgie n'est pas le propos du film qui n'élude pas cependant la réalité sociale des campagnes désertées.

Avec beaucoup de finesse, le metteur en scène s'attarde sur l'imbroglie des relations familiales, les non-dits, les rancœurs, les déceptions, la soumission mortifère à la loi du plus fort... Ah ! ce portrait du père de famille en tyran domestique, immigré italien déçu dans ses ambitions sociales et paternelles !

Au volant de son camion, Antoine est parti à la rencontre des autres, des gens de peu qui vont lui donner prétexte à sortir de sa chrysalide, sans forfanterie ni ostentation pour être lui tout simplement.



arc • en • ciel  
**Ortzadar**

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Abonnement à **ORTZADAR**  
Bimestriel - 1 an : 13€  
De soutien : 18€



NOM, Prénom .....

Adresse .....

CP..... Ville .....

Bulletin à retourner à :  
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

**Ortzadar** - Alternative Pays Basque  
est édité par l'association loi 1901 du même nom  
Commission paritaire n° 0711 G 88241  
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE  
Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne

CULTURES

PAR CHANTAL POCHAT

